



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-107556>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **24-107556**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Chartres (28)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Affaire n°24V033 : Création, réalisation et pose de vitraux pour la Collégiale Saint-André à Chartres

Description : Affaire n°24V033 : Création, réalisation et pose de vitraux pour la Collégiale Saint-André à Chartres

Identifiant de la procédure : bf0046dd-5a5c-42f7-835a-623bc40d0db9

Identifiant interne : 24V033

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation concerne des services sociaux et spécifiques au sens du 3° de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique. La procédure de passation utilisée est une procédure adaptée restreinte. Elle se déroule en deux phases distinctes, définies à l'article 2.1 du règlement de consultation. La phase en cours ne concerne que la partie Candidature. Le nombre de candidats admis au terme de cette phase est de maximum 7 candidats, sous réserve du nombre suffisant

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92310000 Services de création et d'interprétation d'œuvres artistiques et littéraires

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CHARTRES

Code postal : 28019

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : A titre indicatif, il est porté à la connaissance des entreprises dès ce stade, qu'à la phase OFFRE, la consultation fera l'objet d'une remise de visuels dans les conditions de l'article 6.3 du règlement de consultation. Ces visuels serviront à l'analyse du critère qualité des offres. L'offre du candidat pourra être rejetée s'ils ne sont pas fournis. Sous réserve d'un nombre suffisant de candidats, les candidats classés dans les 7 premières places du classement final d'analyse des offres recevront une prime fixée à 3 000,00 € TTC, en contrepartie des visuels réalisés dans le cadre de la présente consultation. Les modalités de versement sont fixées à l'article 6.3 du règlement de consultation. Les critères de jugement des offres sont définis à l'article 8.2 du règlement de consultation. Au stade de la phase offre, des visites facultatives mais recommandées seront organisées pour les candidats sélectionnés et admis à la phase offre. La durée de validité des offres est indiquée à l'article 2.2 du règlement de consultation. Pour les marchés de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Affaire n°24V033 : Création, réalisation et pose de vitraux pour la Collégiale Saint-André à Chartres

Description : Le présent accord-cadre comprend les prestations suivantes : - Elaboration des visuels pour les 52 vitraux de la Collégiale Saint-André ; - Adaptations techniques des visuels pour la réalisation des vitraux ; - Réalisation des vitraux ; - Livraison et installation des vitraux originaux sur leur site d'implantation. Le présent marché ne comprend pas les travaux de reprise de maçonnerie et l'installation de l'échafaudage. A noter que la Ville de Chartres pourra intégrer dans le présent marché la création, la réalisation et la pose de 6 autres vitraux, qui sont actuellement maçonnés. Cette modification se fera dans les conditions de l'article 18 du CCAP

Identifiant interne : 24V033

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92310000 Services de création et d'interprétation d'œuvres artistiques et littéraires

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification pour une durée ferme de 4 ans ou jusqu'à atteinte du montant maximum. A noter que cette durée pourra être prolongée autant que nécessaire dans les conditions de l'article 18 du CCAP, pour des raisons d'unité et cohérence artistique et esthétique des vitraux

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CHARTRES

Code postal : 28019

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution : Collégiale Saint-André, 2 rue Saint-André à Chartres (28000)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La consultation aboutira à un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 000 000,00 € HT - 2 400 000,00 € TTC pour toute sa durée

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Critère n°1 - Qualité des références fournies

Description : Se référer à l'article 8.1 du Règlement de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Critère n°2 - Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate

Description : Se référer à l'article 8.1 du Règlement de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 7

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Portail profil acheteur territoire communautaire

URL : <https://www.c-chartres-marches.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 07/10/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.
Financement : ressources propres. A noter que la réalisation de cette opération pourra bénéficier de l'octroi de subventions et d'autres ressources extérieures (par exemple mécénat...). Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 10.00%

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA. Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

5.1.15 Techniques

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chartres (28)

Organisation qui traite les offres : Ville de Chartres (28)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Chartres (28)

Numéro d'enregistrement : 21280085800012

Département : Commande publique

Adresse postale : Place des halles

Ville : Chartres

Code postal : 28019

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

Téléphone : +33 237234000

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 17450005800022

Département : Greffe

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans cedex 1

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 539675-2024

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Les modifications portent sur : - l'ouverture aux variantes autorisées facultatives pour la consultation, au stade de l'offre, - des précisions quant au versement de la prime par rapport à l'ouverture aux variantes, - des modifications quant aux visuels et maquette attendues au stade de l'offre.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : La section 2.1.4 - Informations générales est modifiée comme suit : Au lieu de lire : "Sous réserve d'un nombre suffisant de candidats, les candidats classés dans les 7 premières places du classement final d'analyse des offres recevront une prime fixée à 3 000,00 € TTC, en contrepartie des visuels réalisés dans le cadre de la présente consultation." Lire : "A l'issue de la consultation, tous les candidats admis à la phase offre et ayant remis des prestations conformes aux exigences minimales du cahier des charges bénéficieront d'une prime d'un montant de 3 000,00 € TTC. Il est précisé que le montant de cette prime reste inchangé, quel que soit le nombre de propositions faites par le candidat (base et variante éventuelle)."

Les documents de marché ont été modifiés le : 23/09/2024

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : La section n°5.1.12 - Conditions du marché public est modifiée comme suit : Au lieu de lire : "Variantes : non autorisées", Lire : "Variantes : autorisées". En complément de ces informations, les articles 2.4 et 6.4 du règlement de consultation

définissent les exigences minimales à respecter, les conditions particulières de présentation et les critères pouvant s'appliquer à ces variantes sont indiqués dans les documents de la consultation.

Les documents de marché ont été modifiés le : 23/09/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a84120cd-d22d-49fa-a38f-c21d2fa44497 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 23/09/2024 à 10:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2024